

L'ADAL certifie que la société :

ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION

Route de Tonnerre – Germigny – BP 65
89600 Saint-Florentin – FRANCE

Certificat n° QL-033

Pour la ligne de production (V) de son installation située à la même adresse,

Respecte les exigences du Référentiel de certification **QUALILAQUAGE®** dont le programme de certification se trouve sur le site Internet de l'ADAL et est autorisée à utiliser la marque et le logo **QUALILAQUAGE®** pour le procédé de traitement et de thermolaquage de l'aluminium répondant à la certification **QUALILAQUAGE®**.

La certification **QUALILAQUAGE®** répond aux prescriptions de la norme NF P 24-351 et de la norme NF EN 12206-1.



Date de certification initiale : 13/01/2023

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2024

Paris, le 18 décembre 2023

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque QUALILAQUAGE®.